BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 683

30 – GARD

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NÎMES

Ventes et cessions

507 639 631 RCS Nîmes.
R.M.C.H..
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Capital : 2345000.00 EUR.
Adresse : 22, Rue Faubourg National, 30220 Aigues-Mortes.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION Par acte S.S.P à Nîmes du 23/09/2025, DYCOTEL, S.A.R.L. au capital de 762.240 €., siège : rue Tony Garnier, Z.A.C Ville Active, 30900 Nîmes 481.043.453 R.C.S. Nîmes, et R.M.C.H., S.A.R.L au capital de 2.345.000 €., siège : 22 rue Faubourg National, 30220 Aigues-Mortes, 507.639.631 R.C.S. Nîmes, ont établi un projet de fusion inversée par absorption de R.M.C.H. par DYCOTEL. R.M.C.H. ferait apport à DYCOTEL de la totalité de son actif évalué à 3.057.240 €. à charge de la totalité de son passif arrêté à 1.071.836 €., soit un apport net de 1.985.404 €. Pour rémunérer cet apport, DYCOTEL augmenterait son capital de 675.360 €. La prime de fusion s'établirait globalement à 1 310 044 €., ramenée à 0 €. à l'issue de ces opérations de fusion-absorption et de réduction de capital. Le rapport d'échange des parts sociales retenu est de 2,88 parts sociales de DYCOTEL pour 1 part sociale de R.M.C.H. DYCOTEL annulerait les parts sociales auto détenues par suite de la fusion inversée par voie de réduction de capital pour le ramener de 1 437 600 euros à 675 360 euros.Toutes les opérations effectuées par R.M.C.H. depuis le 01/01/2025 jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par DYCOTEL.Le projet de fusion a été déposé le 15/10/2025 au T.C. de Nîmes au nom des deux sociétés..